



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00324

Numéro SIREN : 808 932 271

Nom ou dénomination : A-M-C-D

Ce dépôt a été enregistré le 03/03/2017 sous le numéro de dépôt 8289

A-M-C-D
SAS au capital de 1 000 euros
SIEGE SOCIAL : 2 rue du 19 mars
92230 GENNEVILLIERS
RCS NANTERRE 808 932 271

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EN DATE DU 1er MARS 2017

L'AN 2017, le mercredi 1^{er} mars à 16 heures 30,

Les associés de la société A-M-C-D se sont réunis en assemblée générale ordinaire, au siège social, sur convocation faite par la présidente.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

L'assemblée est présidée par Madame Doina MIHALACHE, Présidente.

Madame la Présidente constate, d'après la feuille de présence certifiée exacte par elle-même, que les associés présents possèdent 1 000 actions et qu'en conséquence l'assemblée générale régulièrement constituée peut valablement délibérer.

Assiste également à la réunion Monsieur Smaïl OUHMMOU.

Madame la Présidente rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire
- Démission du Directeur Général.
- Pouvoirs.

Puis elle donne lecture de son rapport.

Diverses observations sont échangées et personne ne demandant plus la parole, Madame la Présidente met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION -

L'assemblée générale reconnaît comme régulière la convocation faite par la présidence à la présente réunion pour ces jour, heure et lieu, chacun des associés reconnaissant avoir été convoqué personnellement, avoir été mis à même d'exercer son droit de communication et de réflexion, l'avoir effectivement exercé et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour.

So

AD
MDC

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION -

L'assemblée générale prend acte de la démission de Madame Doina MIHALACHE de ses fonctions de Présidente de la société à effet de ce jour et décide de nommer à compter du 1er mars 2017 en qualité de Président de la société pour une durée non limitée :

Monsieur Smaïl OUHMMOU, demeurant à GENNEVILLIERS (92230) 103 avenue des Grésillons.
Né à TKHOLF AIT HERBIL ADAY (Maroc) le 20 avril 1979.
De nationalité française.

Monsieur Smaïl OUHMMOU exercera ses fonctions dans les conditions fixées par la loi et par l'article 14.2 des statuts.

Monsieur Smaïl OUHMMOU aura droit à une rémunération qui sera fixée par une prochaine assemblée.

Il aura droit en outre au remboursement, sur justification, de ses frais de représentation et de déplacement.

Ces traitement et frais seront portés aux dépenses d'exploitation.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Smaïl OUHMMOU, à ce présent, déclare accepter ces fonctions et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité ni aucune interdiction à l'exercice de ces fonctions.

TROISIEME RESOLUTION -

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Mohammed ABACHRA de ses fonctions de Directeur Général de la société à effet de ce jour.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION -

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement de toutes formalités légales de dépôt et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

So

MBC
A9

L'ORDRE DU JOUR étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les membres de l'assemblée.

Bon Pour démission des fonctions
de Directeur General

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized 'J' or 'G' followed by a flourish.

Bon pour démission des fonctions de
président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized 'J' or 'G' followed by a flourish.

Bon pour acceptation des fonctions
de président

A handwritten signature in dark ink, appearing to be a stylized 'J' or 'G' followed by a flourish.